

DEBAT SUR LES URGENCES MEDICALES DANS LA VALLEE DE LA DOLLER

Je me présente, Franck DUDT, Conseiller Municipal de MASEVAUX.

A mon avis, et je pense que cet avis est partagé, il faut que tous les élus, de toutes les tendances politiques travaillent main dans la main sur cette affaire.

Je tiens également à féliciter et à remercier M. Adrien BEHRA pour l'initiative citoyenne qu'il a prise d'organiser le débat de ce soir.

En effet, lors de la campagne des élections municipales de MASEVAUX j'ai été questionné presque quotidiennement par les habitants (comme tous les candidats d'ailleurs) sur les problèmes que nous évoquons ce soir. Alors même s'il n'est pas simple de trouver des solutions crédibles, j'ai une piste à proposer aujourd'hui.

J'ai pris contact avec Michel HABIB (Conseiller Général de THANN et 1er Adjoint au Maire) courant Mars pour en savoir plus sur le fonctionnement et l'installation de la Maison médicale de THANN. J'ai également fait des recherches et j'ai apporté ce soir un dossier sur les « préconisations relatives aux projets de Maison médicale de garde ».

J'ai d'ailleurs préparés plusieurs exemplaires que je vais remettre aux élus présents pour qu'ils puissent en prendre connaissances et essayer de s'en servir s'ils le souhaitent. Je m'engage également à le faire parvenir à tous les Maires de la Vallée ainsi qu'à M. BEHRA et celles et ceux d'entre vous qui le souhaitent. Il suffit de venir me voir tout à l'heure à la fin du débat.

Pour faire simple, que dit le dossier ?

> Il est possible d'envisager l'installation d'une Maison médicale de garde dans notre Vallée. Pour cela, il faut demander à la DDASS et à l'Assurance maladie de procéder à une analyse de la situation locale. Il doit également y avoir des négociations entre les différents partenaires comme l'ordre des médecins et les professionnels de santé.

> Le problème chez nous, c'est l'éloignement de la Maison médicale de garde de THANN et l'absence des gardes le soir et le week-end dans la Vallée. Avec 16 000 habitants dans notre Vallée, il y a matière à y réfléchir.

> Les intervenants principaux dans une Maison médicale de garde sont des médecins généralistes libéraux. Mais il peut aussi y avoir des permanences d'infirmières ou de kiné, par exemple.

> Les locaux doivent être clairement identifiés et connus des usagers.

> Ce qu'il faut savoir également, c'est que normalement l'initiative en revient au monde médical, mais en cas de besoin avéré, ce qui me semble être le cas au vu des témoignages ce soir, et bien dans ce cas, les collectivités locales et les élus (comcom, Conseiller Général, les Maires...) peuvent demander le lancement de la procédure.

> Dans notre cas, il existe des possibilités à partir de la structure qui regroupe les

médecins de MASEVAUX. C'est un cabinet médical, mais rien n'empêche d'envisager d'y installer la structure des gardes.

> Je précise enfin que le financement d'une Maison médicale de garde vient de l'Assurance maladie, de l'Etat, de la comcom, du Conseil Général du Haut-Rhin et d'une aide des communes concernées.

Voilà ma contribution au débat et l'une des pistes que je voulais vous présenter.

Avant de conclure, je souhaite encore attirer votre attention sur le projet de réforme de l'hôpital que propose le Président de la République et qui ne me semble pas aller dans le sens d'une meilleure prise en charge des services médicaux.

Je m'inquiète particulièrement pour l'hôpital de THANN. Celui-ci a été classé dans la liste des hôpitaux « vulnérables » par la Fédération hospitalière de France et le Député REITZER lui même indique dans la presse locale qu'il se méfie de cette réforme.

J'espère que tous les élus locaux et les citoyens que vous êtes sauront répondre présent pour défendre l'existant. Parce-que vouloir améliorer la prise en charge des soins localement c'est une très bonne chose, mais il faut aussi savoir préserver ce que nous avons déjà à savoir un hôpital performant dans le Pays THUR-DOLLER.

Le risque, si malheureusement il devait y avoir des remises en cause pour cet hôpital, c'est de devoir nous rendre à MULHOUSE pour des petites interventions ou encore pour des accouchements, alors que par exemple, l'hôpital de THANN bénéficie d'une excellente maternité et je sais de quoi je parle.

L'implantation d'un véhicule léger de secours à THANN dépend aussi du maintien des services de l'hôpital.